

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation :
22 06 2026

L'an deux mille vingt- six, le 29 06 2026 à dix-huit heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte Doubs Loue, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Dole, sous la Présidence de Monsieur MEUGIN Olivier.

Date d'affichage :
29 06 2026

Nombre de

délégués :

En Exercice : 12

Présents : 12

Votants : 12

PRESENTS :

Titulaires : M. MEUGIN Olivier, M. BAUD Jean Baptiste, M. BARBERET Emmanuel, M. CORDIER Etienne, M. DAVID Franck, M. VUILLET Christian ; M. BRUGNOT Eric, Mme CALINON Séverine, M. CROT Alexandre, Mme GAY Florence, M. GIRARDET Charles, M. PHILIPPE Aurélien

Suppléants : M. BONOTTE Yoann, Mme BUCHAILLOT Lauriane, M. KOEHREN Nicolas, M. MONNOT Bruno, M. RYAT Thomas, M. VALLET Charle

SECRETAIRE DE SEANCE : M. BARBERET Emmanuel

D 25 - 26 DESIGNATION MEMBRES CAO

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1414-2 et L.1411-5

Considérant, que la CAO choisit les titulaires des marchés publics supérieurs au seuil des procédures formalisées.

Au 1^{er} avril 2026 et jusqu'au 31 décembre 2027, les seuils en vigueur sont :

Seuils HT	Marché sans publicité ni mise en concurrence	Procédure adaptée (MAPA)	Procédures formalisées
Marché de travaux	100 000€	Entre 100 000€ et moins de 5 404 000€	A partir de 5 404 000€
Marché de fournitures et de services	60 000€	Entre 60 000€ et moins de 216 000€	A partir de 216 000€

En dessous des seuils de procédures formalisées, la CAO peut être réunie pour rendre un avis consultatif.

La commission est composée :

- Du Président ou son représentant, Président de la Commission,
- De 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants

Peuvent également participer, avec voix consultative :

- Le comptable du syndicat et un représentant du ministre chargé de la concurrence,
- Des personnalités et des agents du syndicat en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet du marché public.

L'élection s'effectuant au scrutin secret et à la majorité absolue des membres, il est procédé aux appels de candidature.

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte-tenu des résultats du scrutin, les membres de la Commission d'appel d'offres sont désignés à l'unanimité comme suit, sous la Présidence de M. Meugin :

Titulaire	Suppléant
Franck DAVID	Florence GAY
Emmanuel BARBERET	Aurélien PHILIPPE
Christian VUILLET	Eric BRUGNOT
Etienne CORDIER	Alexandre CROT
Jean-Baptiste BAUD	Charles GIRARDET

A Dole, le 29 06 2026,

Le Président du Syndicat Mixte Doubs Loue,

M Olivier MEUGIN



**RENDU EXECUTOIRE
POUR EXTRAIT CONFORME**